

SOCIAL

# L'arrivée de réfugiés du camp de Calais inquiète à Merval et Crouy

Quatre sites axonais vont accueillir une centaine de personnes venant de la « jungle » du Nord de la France. Crouy mais aussi Merval, près de Braine, sont concernés.

**S**il y a une intrusion dans l'une de nos maisons, on fait comment ? Ce sont des gens qui viennent de Calais quand même ! » Lionel habite à Merval, entre Braine et Fismes. Comme beaucoup d'autres habitants de ce village de 93 habitants, il est préoccupé par l'arrivée imminente d'une vingtaine de migrants venant de Calais dans la commune. Une commune qui en accueille déjà 40 dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA).

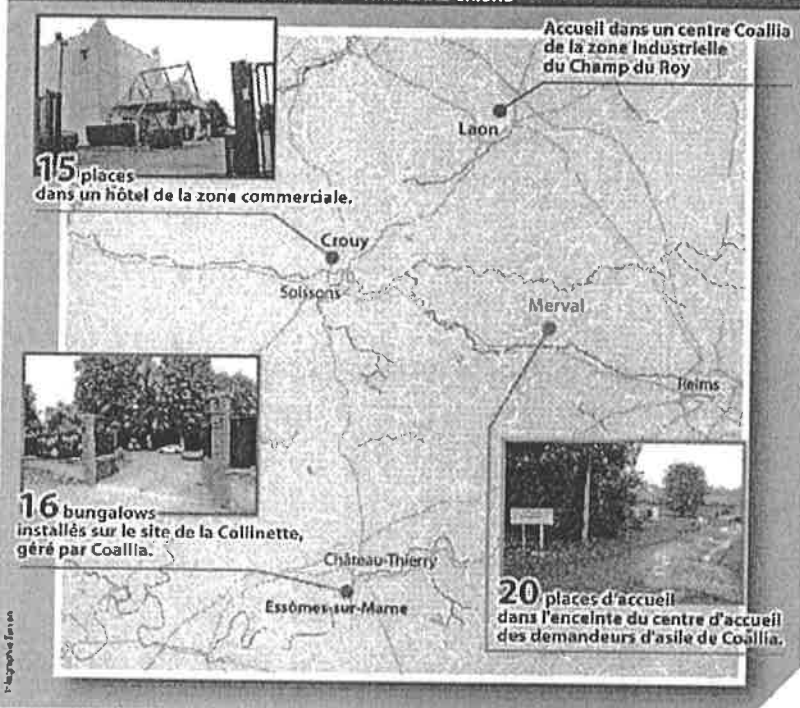
Lundi soir, les habitants de ce petit village du Soissonnais ont pu interroger les représentants de l'État, dont le sous-préfet de Soissons, ceux de l'association Coallia, lors d'une réunion publique.



« Je m'étais opposé à l'arrivée des 20 migrants car il y a déjà 40 réfugiés à Merval »  
Philippe Ferté, maire délégué

« Il y aura, du coup 60 migrants pour 90 habitants, vous ne pensez pas que c'est un peu élevé comme ratio ? », interroge un autre homme. Le maire délégué de Merval, Philippe Ferté (qui appartient à la commune nouvelle des Septvallons), détaille la situation : « Je m'y suis opposé. Mais le sous-préfet de Soissons m'a fait comprendre le contexte national et qu'il valait mieux les accueillir ici car il y a une structure existante : le CADA géré par Coallia. Il y a donc un cadre ». Le représentant de l'État, Laurent Dli-

## LES LIEUX D'ACCUEIL DES MIGRANTS DE CALAIS DANS L'AINSE



vier, a complété : « Nous sommes dans un dispositif temporaire qui vise à démanteler le site de Calais devenu ingérable », résume-t-il, avant d'inviter la cinquantaine de personnes présentes à la réunion à « se revoir dans deux ou trois mois ».

### Des mesures de sécurité

Malgré ces explications, la sécurité reste au cœur des préoccupations. « On m'a dit qu'une clôture, un portail et de l'éclairage seraient installés autour de ma maison. Qu'en est-il ? Parce que j'ai peur... », glisse timidement Aline, qui réside juste à côté de l'espace où sont

installés les préfabriqués dédiés aux nouveaux migrants. « Les travaux seront effectués par les services techniques de Coallia très rapidement », précise Benoît Mouric, chef de service en charge des CADA de Soissons et Merval, et de la nouvelle structure accueillant les arrivants de Calais (un centre d'accueil et d'orientation ou CAO).

Son supérieur hiérarchique, le directeur axonais de Coallia, Jacques Thureau, ajoute : « L'ensemble de l'espace où sont les préfabriqués sera clôturé. La sécurité, c'est pour vous, mais aussi pour protéger les migrants des éventuelles

agressions extérieures... » Le responsable souligne qu'un veilleur de nuit sera présent en permanence auprès de ces logements.

La gendarmerie a été également interpellée sur la question de la sécurité. « Nous dépendons de la brigade de Braine. Avec les délais d'intervention et de trajet, comment fait-on s'il y a vraiment urgence ? ». Le patron des militaires du Soissonnais, le commandant Tilliez, rappelle que « la brigade de Fismes n'est pas très loin. Ils peuvent intervenir si leur patrouille est plus proche. »

JULIEN ASSAILLY ET HÉRVÉ MARTI

## 3 QUESTIONS À



DAMIEN MARTÉ  
Maire de Crouy

« Ça ne coûte rien à la commune »

► Combien de réfugiés de Calais doivent être accueillis à l'hôtel New access, situé à l'entrée de Crouy ?

Dix-huit personnes doivent venir, mais on ne sait pas exactement combien de familles cela représente. Lorsque nous avons été avisés par la préfecture de cette arrivée, il était question d'enfants, mais l'on ne sait pas si ce seront des enfants ou des adolescents. Nous en saurons probablement plus dans les jours qui viennent probablement vers le 27 octobre.

► Est-ce que la venue de ces personnes coûtera de l'argent à la commune ?

Non, ça ne coûte rien à la commune. La prise en charge est effectuée par l'État. Le dossier sera suivi par les services de la préfecture en accord avec le directeur de l'hôtel New access.

► Qui décide que les migrants doivent s'installer dans votre commune et pendant combien de temps devraient-ils séjourner dans le secteur ?

Ce n'est pas la commune qui est portée volontaire. C'est une décision de l'État en lien avec l'hôtel, qui accueille déjà des gens du 115 (Samu social). En ce moment, il y a déjà six familles sur place.

Ce qu'il faut savoir au sujet des migrants, c'est que ces gens-là n'ont qu'une envie c'est de repartir vers Calais ou l'Angleterre. Ils n'ont donc pas forcément le souhait de rester à Crouy.

### Quel encadrement pour les personnes qui arrivent ?

► Ces personnes en provenance de la « jungle » sont volontaires pour venir dans l'Aisne. Elles vont être hébergées dans de nouvelles structures baptisées Centre d'accueil et d'orientation (CAO). À Merval, le CAO s'implante sur le site du Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), qui accueille déjà quarante personnes.



### L'accueil dans les régions est une mesure limitée dans le temps

► La majorité des migrants venant de Calais sont des réfugiés politiques ou de guerre. Ils sont déplacés dans l'Aisne et aux quatre coins de la France dans des centres d'accueil et d'orientation, c'est afin d'évaluer précisément leur situation médicale et leur éventuel statut (demandeur d'asile, etc.). Des démarches qui peuvent durer plusieurs semaines et pour lesquelles ils seront encadrés par les équipes de l'association Coallia.

**POLITIQUE**

## Migrants : le FN fait monter la mayonnaise

Le Front national tente de faire monter la pression autour des migrants. Une charte « *Ma commune sans migrants* » a déjà été adoptée à Hayange, Beaucaire et Hénin-Baumont, trois villes FN. Le 16 novembre, elle sera présentée aux élus d'Épernay. En revanche, elle ne le sera pas à Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François et Villers-Cotterêts, dans l'Aisne, une commune dirigée par le frontiste Franck Briffaut : « *J'ai coupé court en disant que la commune n'accueillera pas de migrants. Si on nous les impose, je ferai voter cette charte* », explique le maire Franck Briffaut. Depuis le début de l'année, une vingtaine de migrants sont accueillis dans un foyer de la ville : « *Je reconnais objectivement qu'ils ne posent pas de problème* », avoue Briffaut.

# « Le grand cru » Juppé veut servir

Invité du député-maire UDI Stéphane Demilly, le favori de la primaire travaille au corps ses soutiens.

**D**es bises, des poignées de main franches et du Saint-Émilion à table. Le favori de la primaire de la droite et du centre (des 20 et 27 novembre prochains), Alain Juppé l'Aquitain, a rendu visite à ses soutiens politiques de la Somme, mardi 18 octobre, à Albert. Le député-maire UDI, Stéphane Demilly, était aux anges en accueillant dans son hôtel de ville Art-déco, l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac.

« J'ai dit qu'Alain Juppé était l'homme de la situation. Et je le pense davantage depuis qu'il m'a confirmé qu'il se battrait pour le canal Seine-Nord-Europe, mon vieux combat », glisse le maire d'Albert. Lequel a offert son livre dédié à Henry Potez, l'aviateur, à son invité prestigieux. « Nous vous accompagnons sans retenue, parce que vous avez tous les atouts d'un grand cru », l'a encore flatté le député-maire Demilly, avant le déjeuner.

## ÉLARGIR LA PRIMAIRE POUR GAGNER

« J'ai besoin de l'appui des élus locaux qui forment l'ossature de la République. Il faut aller au-delà des adhérents de la droite et du centre, susciter une vraie curiosité et une véritable envie envers tous ceux qui ne veulent ni du FN, ni de ceux qui nous gouvernent si mal en ce moment », a insisté le candidat Juppé, pour bien mobiliser ses supporters.

Évoquant la réforme territoriale faite « en dépit du bon sens », Alain Juppé ne pense pas, malgré tout, la remettre en cause. En revanche, il entend instituer « un droit à l'expérimentation et remettre un peu de liberté par exemple dans les rythmes scolaires », s'il est élu président de



Après la ficelle piécée, Alain Juppé n'a plus tenu « à tirer sur l'ambulance Hollande ». (Photo FRED HASLW)

la République le 7 mai 2017.

Après le rapide déjeuner dans une brasserie du centre-ville où des militantes venues d'Amiens n'ont pas pu l'approcher – mais ont tout de même promis de voter pour lui malgré leur frustration – le favori de la primaire a visité la basilique puis le musée.

S'il est descendu dans la galerie, « le meilleur d'entre nous » de la droite et du centre, âgé de 71 ans depuis août dernier, entend bien survoler la compétition électorale. Tout en se gardant de tout triomphalisme prématuré, a-t-il assuré. Le disciple d'une « identité heureuse » et « du bonheur de vivre ensemble » entend « redonner de l'espérance et rétablir la confiance ». En supprimant des postes de fonctionnaires et en repoussant l'âge de la retraite, ses adversaires de gauche en doutent.

## ALBERT DOIT BEAUCOUP À BORDEAUX

Bordeaux a été l'une des quatre villes marraines d'Albert (Somme), pour financer la reconstruction de la cité martyre de la bataille de la Somme. Alain Juppé s'est félicité de cette continuation d'une sorte de parrainage politique.

À la sortie du musée, c'est dans un anglais impeccable, que l'ex-ministre des Affaires étrangères a d'abord répondu à la BBC. « Nous devons accepter la décision britannique du Brexit tout en maintenant de fortes et profondes relations pour le futur », a déclaré Alain Juppé. Qui a entretenu facilement sa stature de présidentiable à Albert devant des partisans convaincus. ■

NICOLAS TOTET

## TRANSPORT

# Sauver le Laon-Paris coûtera 150 M€

Le vice-président du conseil régional en charge des transports était hier à Soissons et à Laon pour faire le point sur les dossiers de la RN2 et de la ligne SNCF Paris-Laon.

Le chiffre précis n'est pas encore connu. C'est d'ailleurs pour cela que la Région vient de débloquer près de 300 000 euros afin de financer une étude qui précisera la nature exacte des travaux à engager. Mais lors de sa venue ce mardi matin à Soissons et à Laon, Gérard Darmanin, vice-président du conseil régional en charge des transports, a indiqué que, selon de premières estimations, la remise en état de la ligne SNCF Laon-Paris pourrait coûter 149 millions d'euros. « L'étude permettra d'affiner ce chiffre mais cela donne une idée de l'ampleur des travaux à réaliser, souligne l'élu. Ces travaux sont indispensables sinon la ligne fermera en 2024. » Ce scénario catastrophe pour le département et les quelque 6 000 Aonnois qui empruntent quotidiennement cette ligne ne devrait cependant pas voir le jour.

## Le problème du talus de Villers-Cotterêts réglé à l'été 2017

« La Région ne va pas laisser tomber la ligne. 2024, cela nous laisse un peu de temps. On devrait avoir le coût réel des travaux en 2017 et, si tout va bien, après des études préalables, les travaux pourraient commencer en 2018-2019. » Reste à trouver le financement. Sachant que la SNCF n'a pas prévu d'investir pour l'instant sur cette ligne qu'elle ne considère pas comme prioritaire car le nombre de trains qui y circulent n'est pas assez



Gérald Darmanin, vice-président du conseil régional en charge des transports, hier matin à la gare de Soissons. Jean-Marie Duraspague

grand. Et que la région, de son côté, ne peut assumer seule les 150 millions. Mais le vice-président du conseil régional en charge des transports n'est pas inquiet. Une fois le coût des travaux évalué, il sollicitera la SNCF pour qu'elle mette la main à la poche, la Région étant prête à financer notamment une partie de la rénovation des voies, un domaine qui n'est pourtant pas de sa compétence. Une sorte d'accord « gagnant-gagnant » auquel veut croire Gérard

Darmanin qui note que, lorsqu'elle le souhaite, la SNCF sait s'investir dans de gros projets de modernisation de son réseau. C'est notamment le cas actuellement sur la ligne Amiens-Laon où 80 millions d'euros ont été mis sur la table par l'entreprise.

En attendant un éventuel accord de financement, les usagers de la ligne Laon-Paris auront tout de même appris une bonne nouvelle hier : la SNCF devrait définitivement

régler, d'ici l'été 2017, la question de l'affaissement d'un talus dans la région de Villers-Cotterêts. Un problème qui oblige aujourd'hui les trains à circuler très régulièrement entre 10 et 40 km/h au lieu des 130 km/h.

Toujours concernant cette ligne, des associations et des élus s'inquiètent depuis plusieurs semaines des conséquences que pourrait avoir le projet de loi créant la liaison ferroviaire « CdG Express » entre Paris-Est

## 600 000 euros d'étude pour la RN2 au nord de Laon

S'il a pu constater qu'il y avait encore quelques efforts à faire sur la RN2 dans sa portion comprise entre Soissons et Laon, Gérard Darmanin s'est davantage arrêté hier sur l'importance de s'attaquer enfin au tracé de la nationale sur sa partie située au nord de Laon. Invité notamment par son collègue aonnois Christophe Coulon pour évoquer le sujet, le vice-président de la région en charge des transports a rappelé que le conseil régional avait récemment entériné le financement d'une étude pour définir un tracé qui doublerait cette portion très fréquentée. Le coût de cette étude, d'un montant de 600 000 euros, sera partagé par la Région et par l'État.

et Roissy-Charles de Gaulle. Cette dernière devrait en effet emprunter une partie des voies du Laon-Paris. Interrogé sur la question par la députée Marie-Françoise Bechtel, le secrétaire d'État Alain Vidalies a indiqué que le cadencement retenu de quatre TER et Transilien par heure et quatre trains Paris-Nord - Charles de Gaulle était compatible avec une utilisation normale de la portion de la ligne commune.

GRÉGOIRE AMIN-TAHMASSEB

# Le dialogue social se rétablit doucement au centre hospitalier

Troisième grève en un an ce mardi pour les agents de l'hôpital. Si ce mouvement a été nettement moins suivi que les deux précédents, il a permis des avancées.

**A** force de dire qu'ils ont mal, les agents du centre hospitalier pourraient bien être entendus. Alors que la CGT alerte depuis plus d'un an sur la souffrance au travail et les menaces de suicide des agents, la direction a proposé de recevoir une délégation de soignants en difficulté en marge de la manifestation de ce mardi. Les grévistes étaient nettement moins nombreux qu'en avril dernier. Ils étaient 118, auxquels se sont ajoutées 50 personnes en repos solidaires. Quant aux manifestants, ils étaient 70. Malgré tout, c'est est loin d'être un coup d'épée dans l'eau pour le syndicat organisateur.

Pour la première fois, cette souffrance déjà criée dans la rue n'a pas été niée et la direction avait

donc proposé dès lundi, à la CGT, une rencontre entre la direction des ressources humaines et du personnel au bord de la rupture. Alors que le cortège prenait la direction du palais de Justice pour remettre une lettre d'alerte au procureur, trois personnes ont pu exposer leurs difficultés à la DRH.

## « Des patients en danger »

Quand le syndicat CGT parle de souffrance au travail, voilà ce que cela signifie concrètement : « On manque de moyens et de reconnaissance. On a beau le dire et le redire, ça ne change rien. Comme il y a du personnel à 80% et des absences pas remplacées, on est sans cesse rappelé sur nos jours de repos et les heures supplémentaires ne sont pas payées. Ça pose problème parce qu'à

Un cadre à une infirmière :  
« si tu commences à faire passer ta vie de famille avant le boulot, ça ne va pas aller ! »

cause de ça, on sent des patients en danger et on prend des initiatives au-delà de ce qu'on devait faire. » Une infirmière confie que sa vie de famille en pâtit : « Quand je l'ai signalé, on m'a répondu : "si tu commences à faire passer ta vie de famille avant ton boulot, ça ne va pas aller !" »

Une détresse qui peut aller jusqu'au burn-out et aux menaces de suicide. Ce week-end encore, Vir-

ginie Devillers, secrétaire du CGT des hospitaliers de Soissons, a été appelée par un agent qui voulait mettre fin à ses jours. Beaucoup viennent s'exprimer dans le local syndical plusieurs fois par semaine. Au point que la poignée de syndicalistes aux chaussettes rouges finit par avoir du mal, elle-même, à en trouver le sommeil. Alors c'est forcément déçus que les manifestants se sont trouvés beau-

coup moins nombreux qu'en avril où ils étaient 250. « Mais si ça permet de ne sauver qu'une personne, je serai contente », souligne la cégétiste. La situation pourrait s'améliorer avec l'ouverture de négociations nouvelles, lundi. Les agents rappelés au pied levé pourraient soit toucher une prime, soit être mieux notés dans le cadre de l'avancement d'échelon.

LUDIVINE BLEUZE-MARTIN

## Et le syndicat majoritaire dans tout ça

La CFDT est le syndicat majoritaire au centre hospitalier de Soissons. Il a formé une intersyndicale avec la LGBT en septembre 2015, pour la première grève. Il s'est ensuite désolidarisé de l'action de la CGT, prenant part à la manif d'avril sans l'organiser. Cette fois, le syndicat a trahi la veille de la manifestation pour souligner qu'il prônait le dialogue social. C'est ce qu'on appelle un virage stratégique.

## ÉCONOMIE

# Leurs drôles de champignons ont emballé les grands chefs

Cultivés dans une carrière du 13<sup>e</sup> siècle à Pargnan, les pleurotes roses, jaunes et gris de Julien Bignon et Nicolas Debruyne font le bonheur des grandes tables de la région.



En reconversion professionnelle, Julien Bignon et Nicolas Debruyne se sont lancés dans la culture des pleurotes dans une carrière à Pargnan il y a seulement quelques mois. J.-M.L.

Roses, jaunes et gris... Dans les assiettes, ces champignons-là font leur petit effet. Les pleurotes aux couleurs éclatantes que cultive Julien Bignon et Nicolas Debruyne à Pargnan ont emballé les chefs de la région. L'Assiette champenoise – triplement étoilée – à Tinqueux, le château de Courcelles, près de Soissons, ou encore le château de Breuil, près de Laon, les ont déjà adoptés. Impressionnant quand on sait que les deux compères se sont lancés dans la myciculture il y a seulement... six mois. Et encore, un peu par hasard.

C'est en achetant sa maison surplombant la vallée de l'Aisne, dans ce petit village situé près de Bourg-et-Comin, que Nicolas Debruyne découvre l'entrée d'une carrière de 10 000 m<sup>2</sup> sur sa propriété : « Je me suis dit qu'il y avait quelque chose à faire, j'ai rencontré Julien qui habitait à côté. On s'est lancé en déblayant tout. » L'un, an-

La culture se fait hors sol dans des ballots de paille et copeaux de bois dans les 10 000 m<sup>2</sup> d'une carrière à Pargnan

cién ingénieur dans une menuiserie à Fismes, l'autre, formateur qualifié dans des centres d'appels à Reims : rien ne les prédestinait à l'agriculture. « On est parti de la carrière. On s'est dit : qu'est-ce qu'on peut faire ici sans lumière, avec un taux d'humidité entre 92 et 95 % et une température basse ? se souvient Julien Bignon. Des endives ? On en fait partout dans le Nord. Les champignons de Paris, dans le coin il y en a pas mal, alors on a pensé aux pleurotes, c'est un créneau qui n'était pas pris. » Parmi les 70 souches différentes que compte la famille du pleurote, le

binôme a déniché son bonheur. Venant d'Asie ou d'Europe du Sud, ces champignons au goût iodé et fin se sont accommodés au climat axonal après plusieurs essais. « On les fait pousser dans des ballots de paille et des copeaux de bois emballés dans du plastique d'amidon de maïs, le mycelium s'y développe au chaud et à l'humidité. »

## Une production constante

Pas besoin d'engrais, ni d'arrosage, la culture se fait hors-sol. « On voulait du bio, et de toute façon le sol contient des métaux lourds, précise Nicolas Debruyne. La carrière a été occupée pendant la Première Guerre mondiale. » Résultat : une tonne par semaine sort de cette carrière du 13<sup>e</sup> siècle qui a retrouvé sa vocation passée de champignonnière. L'atout de ces pleurotes ? Leur visuel, leur goût, leur maintien au réfrigérateur – une semaine car ils ne sont

pas gorgés d'eau – et surtout leur prix : de 10 à 30 € le kilo. « On a une production constante, alors que dans la nature, c'est saisonnier. »

Aux pleurotes s'ajoute le shirataki, petit champignon venu du Japon, très en vogue pour ses propriétés médicinales et sa teneur en protéines. Sur le marché du Boulingrin à Reims, il a ses habitués.

Continuant à démarcher les plus grandes tables de la région, le duo travaille aussi à développer des procédés de déshydratation afin de ne pas jeter leurs inventus et à créer des condiments à base de champignons. Le tout en assurant de la vente directe à la carrière.

MANESSA TERRIEN

Photos et vidéo sur

www.lustre.fr

## EN IMAGES

Quelques idées pour cuisiner pleurotes et shirataki



Avec de la viande blanche et du poisson. Audacieux, un chef a utilisé ses deux goûts choisis dans un gâteau.



Avec son goût salé et iodé, ce champignon au faux air de corail est à marier avec des poissons de roche et des crustacés.



Les pleurotes du Panicaut se dégustent en omelette, velouté ou gratin de pommes de terre. Beaucoup le comparent au cépe.



Le shirataki, au goût naturellement poivré, est à déguster en ficasse avec des pâtes et un peu de crème fraîche.

# Fermeture d'école : le maire répond

« Je n'ai jamais souhaité la fermeture », dit Jacques Caron, mais « alerté sur la baisse des effectifs ».

**R**encontré le 17 octobre, Jacques Caron, maire de Brissy-Hamégicourt apporte des précisions à notre compte rendu d'une réunion des parents d'élèves, paru dans le Courrier Picard du 11 octobre, titré « Ils disent non à la fermeture de l'école ».

**UNE VOLONTÉ ?** Nous écrivions : « Le maire de Brissy-Hamégicourt, a exprimé dès l'an dernier sa volonté de fermer l'école de la localité en 2017. » « Je n'ai jamais souhaité la fermeture de l'école », tient préciser Jacques Caron, « mais j'ai alerté, en conseil municipal et dans les bulletins municipaux, sur la baisse des effectifs constatée depuis 3 ans (janvier 2013 : 81 élèves ; rentrée 2016 : 63 élèves pour trois classes ; et environ 55 élèves pour la rentrée 2017 selon l'inspecteur de l'Éducation nationale). Suite à ce constat et à une réunion d'information le 22 septembre avec M. Lavoine, inspecteur de l'Éducation nationale, le conseil municipal, le 3 octobre, autorise M. le Maire, à l'unanimité, à effectuer les démarches nécessaires au rapprochement voulu par l'Éducation Nationale avec Moy-de-l'Aisne et à régler toutes les questions matérielles dans l'intérêt de nos enfants. » « L'échéance dépendra de la décision de suppression de postes par l'Éducation nationale », précisait également le conseil municipal.

**2 QUI DÉCIDE ?** « La fermeture de l'école ne vient pas d'une demande de l'académie mais bien de la décision du conseil municipal de Brissy-Hamégicourt par anticipation d'une baisse d'effec-



Jacques Caron. (Photo d'archives)

tifs sur les prochaines années », écrivions-nous également, relayant en substance les propos tenus par les parents d'élèves. Jacques Caron répond : « Lors d'une réunion cantonale à Moy-de-l'Aisne le 23 février, l'avenir des écoles de tout le secteur a été abordé et M. Lavoine a recommandé aux élus de discuter entre eux de leurs écoles sans attendre le couperet d'une fermeture de classe. »

« L'inspecteur de l'Éducation nationale a recommandé aux élus de discuter entre eux de leurs écoles sans attendre le couperet d'une fermeture de classe »

Jacques Caron

**3 QUI EST CONSULTÉ ?** « Philippe Diehl, le maire de Brissay-Choigny, a précisé ne jamais avoir été invité à faire des démarches de rapprochement auprès d'une autre école », indiquait également notre article.

L'édile de la commune répond en ces mots : « La commune de Brissay-Choigny était représentée à la réunion cantonale du 23 février en mairie de Moy-de-l'Aisne. Une réunion de comité technique scolaire a eu lieu le 8 mars en mairie de Brissy-Hamégicourt avec Mme Deballe, trésorière, Philippe Diehl et Mme Debureau de Brissay-Choigny, Jacques Caron, Marie-Pierre Abdouli et Mme Himpens de Brissy-Hamégicourt avec envoi d'un compte rendu. Le 26 mai, dans la commune, une réunion a eu lieu avec Mme Cavigneaux, vice-présidente de la Communauté de communes des Villes d'Oyse et Philippe Diehl pour les informer des démarches avec Moy-de-l'Aisne. M. Lavoine a eu Philippe Diehl par deux fois au téléphone et le maire de Brissay-Choigny lui a dit que les écoliers de la commune iraient à Vendeuil ». ■

DE NOTRE CORRESPONDANT BRUNO DOLLÉ

## EDUCATION

# Un plan pour améliorer le remplacement des profs absents

Les remplacements d'enseignants absents seront mieux organisés et les familles davantage informées, a promis hier Najat Vallaud-Belkacem.

**DAVANTAGE DE REMPLAÇANTS** Entre 2008 et 2012, sous la droite, 1 576 postes de remplaçants ont été supprimés en primaire, affirme le ministère. Entre 2013 et 2017, la gauche aura créé 5 000 postes de remplaçants (1 349 à la rentrée 2016, 1 500 en 2017), ajoute-t-il. Si le nombre de remplaçants a effectivement augmenté, tous ne remplacent pas des enseignants malades ou en formation, souligne Francette Popineau, secrétaire générale du SNUipp-FSU, premier syndicat du primaire, pour lequel il faudrait encore créer des postes. Car une partie sont utilisés pour remplacer les « décharges » de directeurs ou d'instits de l'éducation prioritaire.

## UNE AUTRE GESTION

Dans le primaire, il y aura un seul vivier de remplaçants par département, alors que jusque-là leur zone pouvait être plus réduite. Cela devrait permettre de limiter l'affectation successive d'enseignants différents devant les enfants, selon la ministre. Le SNUipp-FSU estime au contraire qu'il faut maintenir la distinction entre les absences longues remplacées au niveau départemental et les absences courtes remplacées localement, avec un secrétaire de circonscription qui connaît les écoles et « va savoir qui envoyer ».

Dans le secondaire : le ministère veut « réactiver » des protocoles de remplacement des absences

## LES PROPOSITIONS DU MINISTÈRE

**N** Des indicateurs publics des absences non remplacées actualisés chaque année

**N**  
Nouveau

Les absences non remplacées aujourd'hui

Total en journées

En heures par élève en 2015-2016

5 000	depuis rentrée 2016	en primaire	13
4 000	en 2015-2016	au collège/lycée	29

Des remplaçants plus nombreux et plus mobiles pour le primaire

+ 5 000 postes (2013-17)

**N** Zone d'affectation élargie

s'ajoutant aux 50 000 existants

+ 20 km → département entier

Des formations et des jurys hors temps scolaire

Journées d'absence par an et par enseignant

6,6

dont un tiers dû à des formations, réunions, surveillance d'examens...

→ Jury d'examen en priorité le mercredi après-midi

→ Rémunération des volontaires pour suivre leur formation pendant les vacances

**N**

Sources : ministère de l'Éducation nationale, FCPE, Medias

courtes, créés en 2005 mais « tombés en désuétude », dans lesquels l'établissement se débrouille avec des heures supplémentaires assurées par d'autres enseignants. Au-delà de quinze jours, l'académie se charge du remplacement.

Pour les absences ponctuelles mais à répétition (« absences perlées »), le ministère veut généraliser des protocoles pour « mieux accompagner les personnels en difficulté »

(tutorat, allègement de service, retrait temporaire...)

**Absences prévisibles :** des formations d'enseignants pourront être organisées pendant les petites vacances, sur la base du volontariat et rémunérées. Les jurys et les préparations d'examen seront « organisés de préférence le mercredi après-midi ».

Pour Philippe Tournier, secrétaire général du SNPEN, premier syndi-

cat des chefs d'établissement, plusieurs annonces concernent des mesures « déjà très anciennes », la seule nouveauté étant le suivi des « absences perlées ». Pour les absences courtes, « on attend de voir les conditions techniques. Ça avait mal fonctionné avant à cause des contraintes bureaucratiques. Si on a un système extrêmement souple, c'est jouable, si c'est pour faire la même chose qu'en 2005, on aura les mêmes résultats. »

**PLUS DE TRANSPARENCE** Le ministère s'engage à publier tous les ans des indicateurs nationaux sur les non-remplacements. En 2015-2016, il y a eu en moyenne 1,6% de demi-journées de cours non assurées dans le premier degré (13 heures par élève et par an). Ce taux a atteint 3,1% dans l'académie de Créteil, qui peine à recruter. Dans le second degré, il y a eu 2,9% d'heures de cours non assurées en 2014-15, dernière année dont les données sont disponibles (29 heures par élève et par an). La FCPE, qui publie ses propres estimations depuis des années, se félicite que le ministère publie enfin des chiffres.

Une charte pour l'information des familles sera expérimentée dans les académies de Poitiers et Nancy-Metz et généralisée. L'idée est de leur dire sur quelle période l'enseignant de leur enfant sera absent et ce qui est envisagé pour le remplacer.



L'EDITORIAL DE SEBASTIEN LACROIX



## Rien ne va plus

Nul ne sait qui, des médias ou des voyous, a décidé de pourrir la politique anti-violence de Manuel Valls: mais le résultat est le même: il règne une atmosphère délétère pour la santé morale du pays. Argenteuil, Calais, Jussieu, Tourcoing, Mantes-la-Jolie, Saint-Germain-en-Laye, Viry-Châtillon, Bastia, sont autant de plaies ouvertes dans le pré-bilan sécuritaire du gouvernement. Depuis l'épisode de Viry-Châtillon, l'État semble même totalement impuissant, tout juste bon à promettre que les coupables seront châtiés « avec la plus grande sévérité » et que « ces actes ignobles sont condamnables ». Au point qu'une manifestation spontanée de policiers est venue, lundi soir, défier l'inaction ambiante.

Police et gendarmerie sont à bout de souffle, les bonnes paroles de réconfort et de félicitations ne suffisent plus à les apaiser. Quelque 204 fusils d'assaut pour les brigades anticriminalité, des vêtements ignifugés, des vitres teintées pour leurs véhicules; l'amélioration se fait au compte-gouttes et tardivement. Bientôt, la moindre patrouille de policiers municipaux sera

peut-être déguisée en colonne d'assaut du GIGN. Cela n'empêchera pas les batailles rangées. Avec encore plus de violence:

À l'approche des vacances de la Toussaint, les profs sont la cible de leurs élèves. Une mâchoire cassée à Calais, un instituteur tabassé à Argenteuil, la proviseure frappée à Tremblay-en-France, puis les policiers attaqués au mortier. Aux urgences, à l'université, dans la rue, dans la chambre de Kim Kardashian, en pleine gare, il n'y a plus de sanctuaire.

Et il n'y a plus d'âge. Les voyous ont 15 ans, parfois moins, ils contestent toute forme d'autorité. Que ce soit celle d'un médecin ou d'un prof, a fortiori celle d'un policier, une main qui commande est juste bonne à recevoir des crachats.

Devant une telle débâcle, la réponse est dérisoire. Des réunions, des concertations, des bonnes intentions. La solution est d'abord dans l'éducation, dans le rétablissement de l'autorité à la maison et à l'école. À moins qu'il ne soit trop tard, auquel cas, malheureusement, il ne reste que la répression. La vraie, celle qui fait peur.

LE DESSIN DE CHAUNU



Le dessin d'Alex

## LA GASTRO A 3 MOIS D'AVANCE



### LA CITATION DU JOUR

« La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat ! »  
Henri Krasucki



## Reprendre l'offensive

L'éditorial  
de BERTRAND MEINNEL

L'autorité de l'État est-elle en danger dans certains de ces quartiers, qualifiés de zones « sensibles » ou de « non-droit » ? La succession d'incidents graves mettant en danger la santé et même la vie des représentants de la police ou de l'éducation nationale ramène sur le devant de l'actualité cette question récurrente. Sans doute pas totalement un hasard, à l'approche d'échéances électorales où l'enjeu sécuritaire s'annonce encore prioritaire. Pas, non plus une surprise face à l'état de déliquescence sociale de certains quartiers où chômage et misère se côtoient, sans espoir d'intégrer une société qui les a mis de côté. Sans ignorer que ces quartiers regorgent d'initiatives positives et de gens qui veulent s'en sortir ou au moins vivre paisiblement. L'ultra-violence de ces bandes ou de ces individus, qui s'en prennent physiquement aux représentants de l'État, est aussi celle de notre société. Elle est renforcée par l'exclusion géographique, sociale, intellectuelle... L'éloignement de tous les symboles du pouvoir de l'État, dont le dernier

bastion reste l'école, la met en première ligne. Et s'il faut évidemment lutter durablement contre les gangs qui gagnent ces quartiers et renforcer les moyens de sécurité des établissements publics, il ne faut surtout pas en rester à une stratégie purement défensive et répressive. Depuis 30 ans, l'abandon de ces territoires, de ces populations les plus fragiles, à force de coupes dans les budgets et de politiques hasardeuses, est réel.

La sécurité ne se décrète pas à la télé, elle se construit sur place et dans la durée...

Fin de la police de proximité, du financement d'associations locales ou socio-éducatives, etc. n'ont procuré aucune amélioration. Bien au contraire, on en voit les effets négatifs quelques années plus tard. Et regagner le terrain perdu coûte bien plus cher que le conserver. Il faudra pourtant bien repasser à l'offensive, avec des dispositifs et des gens présents au quotidien, une action concertée des services publics, la responsabilisation des parents, une réurbanisation... C'est cette mobilisation et l'investissement collectif qui permettront la reconquête des quartiers en danger. Cela a été fait en certaines villes et dépend surtout d'une volonté politique locale et nationale. La sécurité ne se décrète pas d'une phrase à la télé, elle se construit sur place et dans la durée...